



Augmentation du loyer entre deux locataires en zone tendue

Par **am3rio**, le **25/11/2021** à **09:16**

Bonjour,

Je suis actuellement en location dans une ville en zone tendue et je me rends compte que mon bailleur a augmenté de 100 mon loyer par rapport aux anciens locataires.

Mon bailleur m'a donné comme justificatif que les 2 box n'étaient pas inclus dans le précédent bail, ils m'ont par la suite envoyé une copie du bail, mais étrangement lors de la désignation des biens, il y a une virgule après un mot et plus rien, je soupçonne déjà un faux, surtout que le discours n'était pas le même que lorsque nous sommes rentrés dans le logement, où ils nous on dit que les anciens locataires ont fait changer la serrure d'un des box.

Du coup, j'ai deux questions :

- Est-ce que le justificatif d'ajout des box est suffisant pour augmenter le loyer ?
- Est-ce que je peux réfuter la copie du bail et en exiger l'original, à la limite en consultation à l'agence ?

Merci

Par **janus2fr**, le **25/11/2021** à **10:15**

Bonjour,

[quote]

- Est-ce que le justificatif d'ajout des box est suffisant pour augmenter le loyer ?

[/quote]

Oui, bien sur.

Pour contester, il va falloir démontrer que ces box n'ont pas été ajoutés et faisaient bien déjà partie de la location précédente.

Par **am3rio**, le **25/11/2021** à **10:17**

Merci, je vais essayer de voir avec le voisinage dans un premier temps.

Par **youris**, le **25/11/2021** à **11:00**

bonjour,

il faut surtout poser la question aux anciens locataires.

le témoignage du voisinage me semble insuffisant.

salutations

Par **am3rio**, le **25/11/2021** à **11:02**

Oui, c'est sur, mais je ne sais pas comment les contacter.